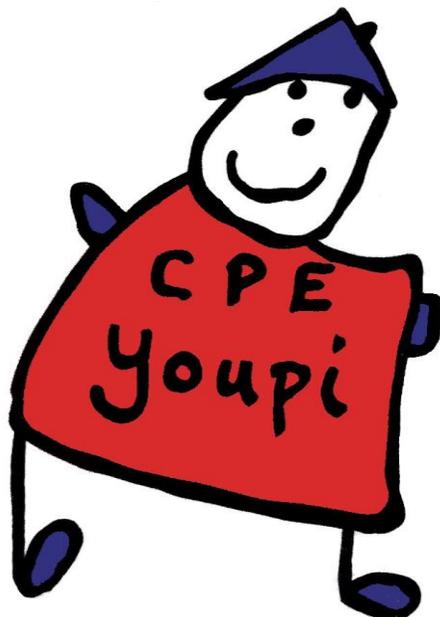


***Youpi !  
C'est ici que je grandis***

# **PROGRAMME PÉDAGOGIQUE**

**du Centre de la petite enfance Youpi**



Ce document a été approuvé par le conseil d'administration le 30 mai 2012  
Et amendé par celui-ci le 9 mars 2017, le 6 juin 2019 et le 10 novembre 2020  
Rédaction : Ginette Garand

*N.B.: Dans le présent document, l'emploi du féminin est privilégié dans le seul but d'alléger le texte.*

## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION .....	3
1. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES .....	4
2. L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE .....	6
3. LES VALEURS ÉDUCATIVES QUE NOUS PRIVILÉGIONS .....	9
4. LES PARENTS : DES ALLIÉS.....	11
5. UN ENSEMBLE DE RESSOURCES HUMAINES INDISPENSABLE.....	13
5.1. LES RESSOURCES INTERNES .....	13
5.2. LES RESSOURCES EXTERNES.....	14
6. LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT .....	16
6.1. LES DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT .....	16
6.1.1. Les composantes des domaines du développement .....	17
6.2. L'ADAPTATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ .....	19
6.3. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES .....	19
6.4. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE.....	20
7. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE.....	21
7.1. L'observation .....	21
7.2. La planification et l'organisation .....	22
7.3. L'action éducative .....	22
7.4. La réflexion-rétroaction .....	24
8. LES EXPÉRIENCES VÉCUES PAR LES ENFANTS .....	25
8.1. LES ACTIVITÉS DE ROUTINE ET DE TRANSITION .....	26

8.1.1.	Les collations et le dîner .....	26
8.2.	LA ROUTINE DES SOINS .....	27
8.2.1.	L'habillage et le déshabillage .....	27
8.2.2.	La sieste ou la relaxation.....	28
8.2.3.	Le rangement et le nettoyage .....	28
8.2.4.	Les déplacements et les rassemblements.....	29
8.2.5.	L'accueil et le départ .....	29
8.3.	LES PÉRIODES DE JEU.....	29
8.3.1.	Le jeu autonome.....	29
8.3.2.	La causerie .....	30
8.3.3.	Le jeu amorcé par l'enfant (atelier).....	30
8.3.4.	L'activité proposée par l'adulte (petit groupe).....	30
8.3.5.	Le rassemblement .....	31
8.3.6.	Le jeu extérieur .....	31
8.4.	LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE PENDANT CES ACTIVITÉS .....	32
9.	LA STRUCTURATION DES LIEUX .....	33
	CONCLUSION .....	35
	BIBLIOGRAPHIE .....	36
	ANNEXES	
	HORAIRE DES GROUPES 1-2-3 (18 mois et 2 ans).....	39
	HORAIRE DES GROUPES 4-5-6 (3 ans) .....	40
	HORAIRE TYPE DES GROUPES 7-8-9 (4 ans).....	41



## INTRODUCTION

Depuis 1978, le Centre de la petite enfance (CPE) Youpi se veut un milieu de vie chaleureux, pour les enfants de 18 mois à 5 ans, où tout apprentissage est intégré au quotidien. Ainsi, à travers les activités de tous les jours, l'enfant se développe en jouant, en entrant en relation avec les autres, en créant des liens affectifs et en vivant des expériences diversifiées et positives qui faciliteront son entrée vers le monde scolaire.

Visant le bien-être des enfants et de leur famille ainsi que la qualité des services, ce Programme pédagogique a comme principal objectif d'informer et de promouvoir le rôle éducatif du CPE. Ce document permet aux parents, aux intervenantes, aux différents acteurs gravitant autour du monde de la petite enfance de se familiariser avec la fonction éducative du CPE Youpi. Ce Programme présente les choix propres à notre milieu quant aux activités et moyens choisis pour mettre en œuvre le Programme éducatif des services de garde du Québec intitulé Accueillir la petite enfance <sup>1</sup>.

Après avoir établi les orientations générales, nous y retrouvons l'approche pédagogique ainsi que les valeurs éducatives privilégiées. Reconnaisant la place prépondérante du parent comme premier responsable de l'éducation de son enfant, nous présentons les ressources humaines qui contribuent à créer un milieu de vie enrichissant ainsi que les avantages pour l'enfant d'une bonne communication entre les différents partenaires. Finalement, nous vous informons de la façon dont nous entendons soutenir le développement global de l'enfant, du contexte des activités et de la structuration des lieux visant à créer un milieu de vie stimulant et agréable pour chaque enfant.

Ce programme pédagogique demeure donc une source de référence importante pour les parents et les intervenantes du CPE ainsi qu'un outil privilégié afin d'assurer la cohérence dans notre pratique et de favoriser la concertation autour des grands principes éducatifs.



---

<sup>1</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, 196 p.



## 1. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

### MISSION DU CPE YOUPI

*Le Centre de la petite enfance Youpi offre aux familles un service de garde éducatif de qualité pour leur enfant âgé de 18 mois et plus à qui on assure, en complément à sa vie familiale, un environnement accueillant et sécuritaire qui favorise sa progression dans tous les domaines de son développement.*

Notre mission est guidée par **5 fondements théoriques** issus de la recherche en petite enfance :

1. **L'humanisme** : l'enfant est considéré comme un être « ouvert », dont la nature n'est pas définie d'avance, et comme un être capable de se changer, de se transformer et de s'améliorer.
2. **L'approche écologique** : l'enfant se construit et se développe grâce à ses interactions avec son environnement humain (qualité des interactions adulte-enfant, enfant-enfant, adulte-parent) et physique (aménagement des lieux, structuration des activités); cette approche précise des facteurs de risque pouvant compromettre le développement harmonieux de l'enfant et des facteurs de protection permettant un appui au développement de l'enfant.
3. **L'attachement et les relations affectives significatives** : l'enfant qui vit une relation significative, stable et sécurisante avec l'adulte qui prend soin de lui développe la confiance en soi et la motivation à explorer le monde qui l'entoure.
4. **L'apprentissage actif et accompagné** : l'enfant, en agissant directement sur les objets et en interagissant avec les personnes, les idées et les événements, construit une nouvelle compréhension de son univers.
5. **L'intervention démocratique** : en instituant un climat positif dans le groupe, amène, d'une part, l'enfant à se sentir respecté et encadré, ce qui lui permet d'établir des relations affectives privilégiées avec les adultes qui l'accueillent au CPE; et favorise, d'autre part, l'autonomie, l'apprentissage actif et la confiance en soi ainsi que la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses avec ses pairs.



Le CPE Youpi rejoint les objectifs du ministère inscrits dans la *Loi*<sup>2</sup>, les *Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance*<sup>3</sup> ainsi que dans le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*<sup>4</sup>.

-  Voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés.
-  Offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans de la naissance à l'entrée à l'école.
-  Prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.
-  Favoriser la qualité éducative, la cohérence avec le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec* et la continuité des interventions éducatives.

---

<sup>2</sup> QUÉBEC. *Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2019, 57 p.

<sup>3</sup> QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec 2019, 60 p.

<sup>4</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, p.7



## 2. L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Des fondements théoriques énoncés précédemment, découlent **5 principes de base** qui visent à guider les intervenantes afin de répondre adéquatement aux besoins des enfants.

1. Le partenariat entre le CPE et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.
2. Chaque enfant est unique.
3. L'enfant est l'acteur principal de son développement.
4. L'enfant apprend par le jeu.
5. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.

Cette approche pédagogique soutient tout d'abord l'importance, pour l'adulte qui est responsable de l'enfant, d'avoir une bonne connaissance de celui-ci, permettant ainsi **d'être attentif à ses intérêts et à ses besoins tout en respectant son rythme**. L'adulte accompagne l'enfant dans son développement en misant sur ses capacités à décider, à réaliser des actions en fonction de ses goûts et de sa motivation. Nous parlerons ici **d'apprentissage actif**, puisque l'enfant apprend dans l'action et en agissant par lui-même ; il devient ainsi maître d'œuvre de son développement. Soutenant ainsi ses initiatives, sa curiosité et ses expériences, l'adulte accroît chez l'enfant son autonomie, sa créativité et sa confiance en lui.

**L'enfant développe globalement tous ses domaines : physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif. Ceux-ci agissent à des degrés divers selon le cadre proposé.** C'est pourquoi nous encourageons une action éducative supportée par un environnement physique stimulant, un horaire proposant des activités adaptées et variées de même qu'un style d'intervention où l'adulte responsable demeure disponible et attentif au vécu de chaque enfant afin de l'accompagner dans leurs découvertes et leurs apprentissages. **Le jeu demeure pour l'enfant le moyen privilégié** d'explorer et de maîtriser le monde qui l'entoure; les intervenantes ont donc comme rôle de fournir un contexte (espace, temps, matériel, animation, interventions) favorable au jeu.





Enfin, il est important de souligner qu'une approche éducative ne peut être profitable que si un lien de confiance existe entre les différents acteurs. *Selon plusieurs recherches, la relation de partenariat établie entre le SGEE et les parents a des effets positifs sur ces derniers, sur le personnel éducateur et de même que sur l'enfant*<sup>5</sup>. Les membres de l'équipe de travail doivent également sentir qu'ils sont soutenus par leurs coéquipières et qu'ils peuvent cheminer dans le respect de leurs caractéristiques personnelles. Au centre de la petite enfance Youpi, nous tentons de vivre entre adultes ce qui est proposé de vivre avec les enfants.

Le personnel éducateur du CPE a été formé à divers **programmes de développement** pour les jeunes enfants. Ces programmes, dont quelques-uns ont subi une évaluation rigoureuse, ont produit, chez les tout-petits, des effets positifs manifestes, significatifs et socialement valides.

En 1996, le CPE Youpi a été l'un des premiers au Québec à implanter **Jouer c'est magique**<sup>6</sup>, une application du programme du ministère s'inspirant d'un programme américain nommé *High Scope Preschool Project*. Inspiré de cette approche, visant le développement global de l'enfant, le CPE met l'accent sur des principes et objectifs en lien avec des modèles de pédagogie ouverte (apprentissage actif, matériel accessible, intervention démocratique, résolution de problème, communication adulte-enfant, participation des parents), et mise sur une structure bien précise (horaire impliquant les périodes des planification-atelier-retour, activités en petit et en grand groupe, un environnement physique et matériel répondant à ces activités) dont vous découvrirez les principales applications dans ce document.



Dans le programme **Brindami**<sup>7</sup>, l'éducatrice fait appel à la petite souris enjouée nommée Brindami pour permettre aux enfants de connaître et de pratiquer les habiletés sociales qui sont un pré-requis précieux à leur intégration à l'école. Une série de 16 ateliers sont regroupés selon 4 thèmes : la prise de contact, les émotions, le contrôle de soi et la résolution de problème.

---

<sup>5</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, p.64.

<sup>6</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Jouer c'est magique : Programme favorisant le développement global des enfants. Tomes 1 et 2*. Québec, Les publications du Québec, 1998, 158 p. et 187 p.

<sup>7</sup> CENTRE DE PSYCHO-ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Brindami* (version révisée), Montréal, Centre de Psycho-Éducation du Québec, 2011, 115 p.



Le programme Ali<sup>8</sup> (Activités de Lecture Interactive) a comme objectifs de favoriser le développement des habiletés cognitives, langagières et socio-affectives du jeune enfant. À l'aide du livre, l'enfant apprend à décrire les images et à raconter l'histoire. L'adulte prend le rôle d'un auditeur actif en posant des questions, en ajoutant de l'information et en l'incitant à formuler des descriptions plus complexes. Au CPE, le personnel éducateur anime Ali-Bambin avec les enfants de 18 à 36 mois et Ali-Explorateur avec ceux de 3 à 5 ans.



Dans le but de répondre plus adéquatement aux besoins de leur groupe d'enfants, certaines éducatrices peuvent intégrer à leur pratique les programmes suivants :

- 📖 **Jeux d'enfants** : ce programme, visant le développement global, offre aux éducatrices et aux parents des jeux simples favorisant des interactions individualisées adultes-enfants et stimule les activités précoces dans le but de construire des bases solides d'apprentissage;
- 📖 **Le Trésor "Coffre à outil"** : ce projet développé par le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval (CAVAC), axé sur le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales, vise une bonne connaissance de soi dans le but de promouvoir les comportements non sexistes et non violents et de prévenir les abus;
- 📖 **Ma valise de solutions** : ce programme a pour but d'aider l'enfant à mettre des mots sur ses émotions et à l'outiller, à l'aide d'un tableau et de pictogrammes, à la résolution de conflits. Notamment, les outils *Je suis calme* et *Résoudre un conflit* sont disponibles;
- 📖 **Le petit volcan** : à l'aide d'une histoire et de pictogrammes, ce programme vise la reconnaissance et le contrôle de la colère;
- 📖 **J'suis prudent, j'suis content** : ce programme sensibilise à la sécurité incendie;
- 📖 **Madame Belles-Dents** : cette trousse contient un guide d'activités et du matériel visant la promotion de la santé dentaire chez les 3-5 ans.

---

<sup>8</sup> MALCUIT, GÉRARD et al. *Activités de lecture interactive*. Montréal, Éditions du RCPEM, 2003, 238 p.



### 3. LES VALEURS ÉDUCATIVES QUE NOUS PRIVILÉGIONS

Les valeurs sont des critères personnels ou sociaux qui servent de référence et de principes moraux. Elles renvoient à notre conception de la vie en société, à nos rapports avec nous-mêmes et avec les autres, au sens de la vie et à l'éducation. Bien que les valeurs d'un enfant prennent tout d'abord racine dans sa famille, nous sommes conscientes qu'elles continuent de s'acquérir au service de garde.

Nous nous attarderons sur les valeurs éducatives qui caractérisent le CPE Youpi. Celles-ci, dont la plupart sont intégrées dans le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*, ont toujours été à la base de notre orientation pédagogique. Ayant, pour nous, une signification particulière, ces valeurs se doivent de se refléter dans notre organisation de tous les jours.

Le **respect de soi** débute par une bonne image de soi-même. C'est en développant et en prenant conscience de ses capacités que l'enfant découvre ce qu'il est et apprend à s'aimer. Les soins quotidiens sont aussi des moments privilégiés alloués au respect de soi-même.

Le CPE permet à l'enfant de faire l'apprentissage de la vie en groupe. Il développera le **respect de l'autre** en jouant, en communiquant, en partageant, en faisant des compromis, en négociant, en collaborant et en créant des liens. Peu à peu, dépendant de son stade de développement et de son cheminement personnel, l'enfant prend conscience de l'importance de ceux qui l'entourent et développe l'**altruisme** et l'**empathie**. L'**égalité entre les sexes** doit se refléter dans les interventions quotidiennes. Nous invitons les enfants à pratiquer la **tolérance** en découvrant et comprenant la diversité du monde qui l'entoure. Nous encourageons donc une approche interculturelle et avons mis en place une *Politique d'inclusion pour les enfants à besoins particuliers*<sup>9</sup> favorisant l'**égalité des chances**. Nous soutenons la **coopération** et l'**entraide** entre les enfants, c'est pourquoi nous priorisons les jeux coopératifs versus les jeux compétitifs. Cette valeur de respect implique également toute la considération que le personnel doit avoir pour les parents qui sont les premiers éducateurs et grands responsables de l'enfant. Le respect est aussi la base de la **collaboration** entre les intervenantes du CPE. Bien entendu, c'est en tenant compte de l'**unicité** de chaque enfant et en mettant en place tout ce qui est nécessaire pour lui assurer la **sécurité physique et affective** que le personnel du CPE démontre une grande considération pour le petit être dont il a la garde.

Pour le jeune enfant, le **respect de l'environnement** fait référence à son milieu immédiat, entre autres à son service de garde. Nous tentons de le sensibiliser et de le responsabiliser en l'initiant à la récupération de papier, en recyclant du matériel pour les activités ou tout simplement en l'invitant à maintenir son milieu propre.



---

<sup>9</sup> CPE YOUPI. *Politique d'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers*. Laval, CPE Youpi, 2008, 12 p.



L'éducatrice privilégie l'**autonomie** en encourageant l'enfant à prendre des décisions et à faire des choses par lui-même. En responsabilisant l'enfant (je suis capable de m'habiller, de ranger mes jouets, d'aider mon éducatrice, de choisir mon activité, d'inventer un nouveau jeu, etc.), il développe confiance et estime de lui-même. En participant activement aux activités offertes et en s'engageant par lui-même dans des jeux de plus en plus complexes, les enfants démontrent une plus grande motivation et font preuve de plus d'initiative. C'est en prenant le temps de laisser les enfants se débrouiller, en les laissant faire des essais et parfois des erreurs, en leur donnant les moyens physiques (l'environnement physique) et intellectuels (la réflexion, le raisonnement) d'y parvenir que nous intervenons en faveur de l'autonomie. C'est également en encourageant les enfants dans la résolution de problèmes, que ces derniers, soutenus au début par l'adulte, en viennent à trouver eux-mêmes les solutions qui leur permettront d'aller de l'avant.

Y passant généralement une grande partie de sa journée, nous tentons d'offrir à l'enfant un milieu agréable où il fait bon vivre. Un tel climat de **plaisir** ne peut qu'encourager la complicité des enfants entre eux ainsi qu'avec les adultes. Nous croyons fermement que c'est en jouant que l'enfant apprend à vivre. N'ayons pas peur de colorer ces moments vécus au CPE de chansons, de fantaisie et pourquoi pas ...d'un brin de folie.



L'éducatrice favorise la **liberté d'expression** en utilisant le questionnement ouvert, aidant ainsi l'enfant à verbaliser son opinion, son raisonnement et à trouver ses solutions.

Elle accompagne l'enfant dans l'identification et l'expression de ses émotions (ses joies, ses peines, ses peurs, sa colère...). En adoptant un style d'intervention **démocratique**, nous prôtons un partage du contrôle entre l'éducatrice et l'enfant.

L'enfant en position d'apprenant actif formule des hypothèses et vérifie l'exactitude en manipulant activement les objets. Il trouve des solutions uniques à ses problèmes, c'est donc un créateur et un inventeur né. Nous encourageons la **créativité** et l'**ingéniosité** sous toutes ses formes en offrant divers moments d'activités et un environnement qui contribuent à favoriser l'expression de ces valeurs. L'intérêt, le cheminement et la satisfaction d'un enfant lors d'une activité créatrice priment sur le « produit fini ».

C'est dans l'activité éducative de tous les jours que se transmettent les valeurs préconisées. L'adulte devient le véhicule de ces valeurs en choisissant par exemple un type de jouet ou une activité, en intervenant de telle façon auprès d'un enfant timide, par son attitude lors de l'apprentissage de la propreté ou par l'accueil qu'il fait à un enfant ayant des besoins particuliers. Ainsi, l'ensemble des conduites adoptées par les intervenantes devrait constituer le reflet des valeurs que nous privilégions au CPE Youpi.



## 4. LES PARENTS : DES ALLIÉS

Un des objectifs des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec est d'apporter un appui aux parents et de faciliter la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles. *Les parents sont ceux qui ont le plus d'importance pour le jeune enfant. Avec leurs croyances et leurs comportements, ils influencent son développement en façonnant directement son expérience.*<sup>10</sup>

Pour bien accueillir un enfant, il faut bien **accueillir ses parents**. Ainsi, pour que soient possible une bonne **collaboration** et **communication**, il faut tout d'abord considérer l'unicité et la réalité de chaque parent, puis prendre le temps d'aller vers chacun, d'entrer en relation avec eux en leur démontrant l'intérêt que nous portons à leur enfant. Ainsi, en tant que professionnelles de la petite enfance, le personnel devra faire preuve d'écoute et d'ouverture en variant et en adaptant sa façon de communiquer. *L'absence de jugement et des interventions qui le valorisent dans son rôle de premier éducateur ont un impact sur son estime de soi et sur celle de son enfant.*<sup>11</sup>

Ayant créé un lien avec les parents de l'enfant, les éducatrices peuvent partager avec eux leurs observations permettant de se faire une idée du vécu de son enfant au service de garde soit en nommant ses forces et ses besoins.

Dans une attitude de collaboration et de respect, les éducatrices mettent à profit les connaissances et la pratique qu'elles détiennent sur le développement de l'enfant en faisant attention pour ne pas s'approprier le rôle de l'experte. **L'intérêt porté à l'enfant demeure le centre des échanges.**



*Si la communication est efficace, elle permettra à l'éducatrice et aux parents de trouver les causes des difficultés et de mettre au point des interventions appropriées. Ainsi, les parents et le service de garde travailleront conjointement pour soutenir l'enfant, et il est fort possible que ses comportements difficiles diminuent. Par contre, si la communication entre les parents et l'éducatrice s'avère tendue, il est probable que l'enfant retire moins de bénéfices et en vienne à ressentir ces tensions.*<sup>12</sup>

Lors de la rentrée, les parents sont invités à une **réunion d'accueil** afin d'échanger en groupe avec la nouvelle éducatrice de leur enfant.

<sup>10</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, p.66

<sup>11</sup> PROJET ODYSSEE. *Petit guide pour prendre la route : Communication avec les parents*, Montréal, AQCE, 2008, p.2

<sup>12</sup> BOUCHARD, CAROLINE. *Le développement global de l'enfant de 0 `5 ans en contextes éducatifs*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 21



Le **cahier de communication** a été conçu de manière à offrir une place aux parents, aux éducatrices et aux enfants, permettant ainsi la collaboration et l'implication de ces trois acteurs. Considérant la construction de l'estime de soi comme l'un des principaux facteurs du développement harmonieux de l'enfant, nous souhaitons établir une communication positive en mettant de l'avant les efforts, les forces et les besoins de ce dernier.

Le **dossier éducatif de l'enfant** est prescrit par la Loi de SGEE (Loi 143) visant à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance. Les objectifs sont de communiquer avec les parents concernant le développement de leur enfant, soutenir la détection hâtive de difficultés, en cohérence avec la démarche Agit tôt, et faciliter les transitions dont celles de l'école. Le dossier éducatif ne devrait, en aucun cas, être considéré comme un bulletin scolaire, mais plutôt comme une façon de mieux connaître le développement global de l'enfant. Deux portraits périodiques, nommés « *Raconter le développement de l'enfant* », seront remis aux parents, soit en décembre et juin de chaque année.

*Bien entendu, les commentaires écrits ne remplaceront jamais les **conversations** entre ces deux partenaires ayant pour but de mieux connaître l'enfant et d'échanger, dans un respect mutuel, sur les valeurs préconisées dans la famille et au service de garde.*<sup>13</sup>

Afin de pouvoir s'entretenir sur un sujet spécifique, il est souhaitable de planifier une **rencontre** ponctuelle avec le parent. Les parents sont toujours rencontrés et consultés lors de la mise en place et le suivi d'un plan de soutien au développement ou d'un plan d'intervention pour leur enfant. La collaboration des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers est primordiale pour son intégration.

Les **communiqués** et les **babillards** informent des événements vécus au CPE ou chez nos partenaires. Les parents ont accès à toutes les aires d'activités des enfants pendant les heures d'ouverture du CPE. La **participation** des parents peut être nécessaire lors des sorties avec les enfants ou de la période de bain libre. Les parents peuvent également s'impliquer activement aux activités en mettant à profit leurs talents et leurs habiletés. Une rencontre thématique sur un sujet concernant les enfants peut être une occasion d'échanges intéressante entre les parents et les éducatrices. Des **activités familiales** telles que « la fête familiale de Noël » ou « la fête familiale de l'été » sont des moments privilégiés pour apprendre à se connaître dans un climat agréable.

---

<sup>13</sup> GARAND, GINETTE et LESAGE, ISABELLE. *Guide d'utilisation du cahier de communication*. Laval



## 5. UN ENSEMBLE DE RESSOURCES HUMAINES INDISPENSABLE

Une véritable relation démocratique doit se vivre parmi tous les acteurs, tant les parents que le personnel et la direction doivent travailler ensemble. Chaque acteur est responsable du programme pédagogique en prenant les responsabilités qui lui incombent et en mettant au service de tous ses talents et ses habiletés.

### 5.1. LES RESSOURCES INTERNES

L'équipe de travail du CPE est composée de 9 éducatrices de groupe. La semaine de travail étant répartie sur 4 jours, des éducatrices « volantes » interviennent auprès des enfants lors de la journée de congé de l'éducatrice de groupe. De plus, une éducatrice à temps partiel assure également une présence auprès des enfants jusqu'à la fermeture du CPE en après-midi. Les horaires et les journées de congé des éducatrices peuvent varier aux 4 semaines, il est donc de la responsabilité de celles-ci d'en aviser les parents. Selon les besoins évalués par le comité d'inclusion, une éducatrice peut offrir du soutien à l'éducatrice de groupe accueillant un enfant ayant des besoins particuliers et voir à l'application du plan d'intervention<sup>14</sup>. Les éducatrices sont les principales instigatrices du programme d'activités et ont comme rôle de créer des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec chaque enfant.

La responsable du soutien pédagogique voit à l'aspect éducatif du CPE en mettant de l'avant l'application du *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance* et le présent *Programme pédagogique*. Elle accompagne les éducatrices et les parents dans leur démarche auprès des enfants et coordonne l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers. Finalement, elle planifie les activités éducatives du CPE et gère l'achat du matériel récréatif.



La responsable de l'alimentation a pour tâche de servir quotidiennement aux enfants fréquentant le centre des repas et collations équilibrés et attrayants, conformes au *Guide Alimentaire Canadien*<sup>15</sup> et à la *Politique pour un milieu éducatif favorable à la saine alimentation du CPE Youpi*<sup>16</sup>.

L'adjoite administrative accomplit des tâches liées à l'administration (comptabilité, système de paie et comptes parents) et à la gestion des ressources financières et matérielles. De plus, elle participe occasionnellement à la coordination générale du centre.

La direction est le chef d'orchestre: elle doit réussir à créer avec son équipe un partenariat grâce à une véritable relation démocratique. Elle coordonne la vie de tout le CPE afin d'offrir à l'équipe le soutien matériel et humain nécessaire. Elle fait également le lien avec le conseil d'administration, l'assemblée générale et les parents.

<sup>14</sup> CPE YOUPI. *Politique d'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers*. Laval, CPE Youpi, 2008, 12 p.

<sup>15</sup> SANTÉ CANADA. *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ministère, 2019, 2 p.

<sup>16</sup> CPE YOUPI. *Politique pour un milieu éducatif favorable à une saine alimentation*. Laval, CPE Youpi, 2018, 27 p.



Dans l'esprit d'une **gestion participative**, chaque membre de l'équipe de travail assume, en dehors de sa présence auprès des enfants, des tâches sur un comité ou bloc de responsabilité. Quelques heures de libération sont allouées aux éducatrices pour mettre à jour leurs observations et leur planification. Les membres du personnel permanent sont tous formés dans le domaine de la petite enfance. Des formations individuelles ou en groupe sont offertes annuellement afin de mettre à jour leurs connaissances en tant que professionnelles de la petite enfance. Des ateliers de discussion et de réflexion sur le Programme éducatif ainsi que des séances d'information font l'objet des rencontres d'équipe mensuelles et de programmes de perfectionnement à l'échelle provinciale.

Comme nous venons de le mentionner dans le chapitre précédent, les **parents** demeurent des alliés indispensables dans le fonctionnement du CPE. Les membres du **conseil d'administration** (6 parents, 2 employées et 1 membre de la communauté) doivent bien connaître les enjeux du Programme pédagogique afin de pouvoir supporter la direction dans son rôle et donner leur appui au personnel du centre. Il met en place des politiques de gestion financière et humaine qui facilitent les objectifs pédagogiques.

L'**assemblée générale**, composée de tous les parents et de l'équipe de travail du CPE, a comme rôle de prendre connaissance du bilan et des états financiers du CPE, de nommer le vérificateur, de ratifier les règlements adoptés par les administrateurs et d'élire ces derniers.



## 5.2. LES RESSOURCES EXTERNES

Les centre de la petite enfance Youpi a beaucoup à gagner à s'ouvrir sur le milieu. La participation à la collectivité permet l'apport de tout un monde de ressources et de soutien. Cette stratégie d'ouverture et d'alliance demeure une clé pour assurer un meilleur service aux enfants et aux parents ainsi qu'accroître le rayonnement du CPE dans la communauté.

Le CPE Youpi est règlementé et subventionné par le **Gouvernement du Québec**.

Afin de développer une expertise éducative commune et d'assurer des liens entre les services de garde, nous sommes membres de l'**Association Québécoise des Centres de la Petite Enfance (AQPE)**.

Nos liens avec le **Collège Montmorency** sont caractérisés par une relation de collaboration. Offrant un service de garde aux étudiants et employés du Collège ainsi qu'un lieu d'observation pour les étudiantes en Techniques d'éducation à l'enfance et en Techniques d'éducation spécialisée, ils nous appuient en fournissant un local en échange d'un loyer et en nous donnant accès au gymnase, à la piscine, à des salles de rencontres et de fêtes, à l'imprimerie, aux ressources matérielles, au service de l'audio-visuel et à la bibliothèque de même qu'en permettant des échanges enrichissants avec les enseignants. Les étudiantes bénévoles nous sont d'une aide précieuse.



Dans nos démarches et nos interventions lors de l'inclusion d'enfants à besoins particuliers, nous avons l'appui du **Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS)**, des **Centres de réadaptation** (Hôpital Juif, CRDI-TED, Raymond Deware, etc.), d'**Associations** (ITA, OPHQ, etc.) et d'**organismes** (*J'me fais une place en garderie*), visant l'intégration de ces enfants dans un service de garde. Selon la décision du comité d'inclusion, nous pouvons engager temporairement une éducatrice de soutien et ponctuellement une orthophoniste, une ergothérapeute, une éducatrice spécialisée ou une psychoéducatrice en faisant appel à différents **services d'aide** (Servir +, Parcours d'enfants, etc.).

Les liens avec le **milieu scolaire** permettent de faciliter le passage des enfants à l'école. La remise du document *La Passerelle*, complété par l'éducatrice de l'enfant avec l'accord du parent, permet de transmettre un portrait positif de l'enfant ainsi que des interventions gagnantes.

Nous profitons de plusieurs **ressources municipales** telles que terrains de jeux, patageoires et jeux d'eau, Centre de la Nature, bibliothèques (prêts massifs, visites, contes), Maison des Arts (*Petits bonheurs à Laval*), animations du Service des Incendies, la Grande bibliothèque de Montréal, etc.



La demande croissante des services de garde a permis le développement de **services de fournisseurs** à prix réduits tels la COOP William ou un réseau de **services sur le plan culturel** avec diverses troupes d'animation et de théâtre.

Chaque partenaire sort donc gagnant d'un tel réseau d'échanges, interne et externe, où l'objectif est d'offrir un service de qualité. C'est de l'activité et de l'interaction de tous ces individus ou organisations que bénéficieront les enfants du CPE Youpi.



## 6. LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Tel que prévu à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfant*<sup>17</sup>, le CPE doit mettre en œuvre un programme comportant des activités qui ont pour but de :

-  Favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne dans les domaines physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif;
-  Amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement;
-  Donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être;
-  Favoriser la réussite éducative de l'enfant notamment en facilitant sa transition vers l'école.

Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à plusieurs domaines : physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif. Ces domaines ont tous la même importance dans le développement de l'enfant et sont étroitement interreliées. Chacun intervient différemment selon chaque enfant dépendant de son stade de développement, des apprentissages qu'il a déjà faits, de ses intérêts et des expériences qu'il vit. Nous appelons **indices développementaux clés** l'élément central autour duquel s'organisent les interventions auprès des enfants. Ces indices définissent les apprentissages types faits par l'enfant d'âge préscolaire au plan de son développement (Références : *Partager le plaisir d'apprendre*, p.266 et 267 et *Prendre plaisir à découvrir*, p. 15).

### 6.1. LES DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT

Chaque expérience que l'enfant vit au CPE lui offre une occasion de développement spécifique. Bien entendu, une même expérience peut contribuer à développer plusieurs domaines du développement; ainsi, en jouant au ballon l'enfant apprend à développer sa coordination (physique et moteur), à entrer en relation avec des pairs, et à construire son estime de soi (social et affectif), à se situer dans l'espace (cognitif) et à utiliser le langage (langagier). Lors de sa planification, soit à l'intérieur d'une thématique ou non, l'éducatrice doit entrevoir et évaluer, selon le développement et les besoins des enfants, dans quelle mesure les divers domaines du développement peuvent être stimulés par les activités proposées. Dans le présent chapitre, nous nous attarderons à définir chacun des domaines du développement en nommant ce que l'environnement physique et humain du CPE doit permettre à l'enfant.

---

<sup>17</sup> QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2019, 60 p.



### 6.1.1. Les composantes des domaines du développement<sup>18</sup>

À partir de la thématique « Je vais au marché », nous ajouterons un exemple d'activité pour chaque domaine du développement de l'enfant.

#### Domaine physique et moteur

-  Santé et sécurité
-  Alimentation
-  Sommeil
-  Développement sensoriel
-  Schéma Corporel
-  Motricité globale
-  Motricité fine

#### Motricité globale :

*Exemple d'activité* : La période du dîner devient un buffet-restaurant où les enfants vont se servir à tour de rôle.

#### Motricité fine :

*Exemple d'activité* : Faire une liste d'épicerie en découpant des aliments dans des circulaires puis en les collant.

#### Domaine cognitif

-  Attention
-  Mémoire
-  Fonction symbolique
-  Catégories et concepts
-  Raisonnement
-  Éveil aux mathématiques
-  Éveil aux sciences

---

<sup>18</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, p.91



## Catégories et concepts :

Exemple d'activité : Bander les yeux d'un enfant, il doit reconnaître le fruit ou le légume en y touchant, en le sentant et en y goûtant. Regrouper, par la suite, les fruits et les légumes ensemble.

## Domaine langagier

-  Langage pré linguistique
-  Langage oral
-  Éveil à lecture et l'écriture
-  Développement graphique

## Langage oral :

Exemple d'activité : Chaque enfant doit se choisir un aliment ou une illustration d'aliment et il doit le décrire aux autres enfants (couleur, forme, utilité, etc.). Cette activité peut se faire sous forme de devinettes : un enfant fait deviner son aliment aux autres enfants en donnant des indices (couleur, forme, utilité, etc.).

## Domaine social et affectif

-  Attachement
-  Tempérament
-  Concept de soi
-  Identité
-  Compétences émotionnelles
-  Compétences sociales



## Identité :

Exemple d'activité : Lors de la causerie, l'éducatrice encourage les enfants à nommer les aliments qu'ils aiment et ceux qu'ils aiment moins.

## Compétences Sociales :

Exemple d'activité : Avec des contenants vides de produits alimentaires, le groupe d'enfants devra, ensemble, tout en tenant compte des idées de chacun, installer un coin épicerie.



## 6.2. L'ADAPTATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

- 🍷 S'intégrer au service de garde et à un nouveau groupe.
- 🍷 Interagir avec les adultes : l'éducatrice de groupe, le personnel du CPE et le nouveau personnel.
- 🍷 Participer à une activité en petit groupe, en en grand groupe, à une activité spéciale ou à une sortie.
- 🍷 Être préparé en vue de l'entrée à l'école.

*Exemple d'activité : Visiter les « travailleuses » du Marché Youpi et leur demander quel est leur aliment préféré.*

## 6.3. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

L'objectif général du CPE Youpi est de « définir les conditions et les pratiques à mettre en place pour assurer un milieu éducatif favorable à la saine alimentation contribuant ainsi à favoriser le développement global des enfants. »<sup>19</sup> La *Politique pour un milieu éducatif favorable à la saine alimentation* ainsi que le cadre de référence du ministère *Gazelle et Potiron*<sup>20</sup> sont des compléments à nos orientations.

Une saine alimentation va bien au-delà du contenu de l'assiette, c'est pourquoi le CPE porte également attention aux stratégies éducatives et à l'attitude du personnel éducateur au moment des repas et des collations.

- 🍷 Préconisant le style d'intervention démocratique, le CPE mise sur le partage des responsabilités qui implique de laisser l'enfant déterminer la quantité d'aliments qu'il mangera, selon son appétit et ses préférences du moment. Les enfants de 4-5 ans apprennent à se servir eux-mêmes les aliments.

*Exemple d'activité : Lors du dîner, on joue au détective et essaie de sentir les signaux que notre corps nous envoie pour savoir quand on a faim et quand on n'a plus faim.*

- 🍷 Une attention particulière est portée à réunir toutes les conditions favorables afin de créer une ambiance agréable respectant l'unicité de chaque enfant. Habituellement, chaque groupe d'enfant prend son repas dans son local respectif en compagnie de son éducatrice; celle-ci est invitée à partager le repas avec les enfants. Les enfants, à tour de rôle, font le service. C'est un moment privilégié pour échanger et plaisanter.

---

<sup>19</sup> CPE YOUPI, *Politique pour un milieu éducatif favorable à la saine alimentation*. Laval, CPE Youpi, 2018, p. 5

<sup>20</sup> MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Gazelle et Potiron*, Québec, Gouvernement du Québec, 2014, 116 p.



- 🍷 Le CPE représente un milieu propice à la découverte et la familiarisation avec les aliments, de par l'influence des pairs ainsi que l'enthousiasme et l'attitude positive du personnel éducateur quant aux aliments présentés. Nous incorporons, à l'occasion, certaines particularités alimentaires d'enfants de cultures différentes.

Exemple d'activité :

*On utilise nos 5 sens lors de l'introduction d'un nouvel aliment.*

*Lors d'une semaine interculturelle, des parents de différentes origines participent à la préparation d'un repas ou une collation.*

- 🍷 Des activités permettant de manipuler des aliments sont offertes tout au long de l'année.

Exemple d'activité : *Pour le dîner, chaque enfant se prépare une pizza composée de légumes préalablement tranchés.*

- 🍷 L'image corporelle, chez les enfants de moins de 5 ans, étant en pleine construction, le personnel éducateur évite de mettre l'accent sur l'apparence physique (vêtement, coiffure, etc.) en valorisant les enfants par des gestes ou des mots simples et en utilisant des exemples basés sur leurs talents, leurs réalisations, leurs qualités, etc.

Outre les échanges réguliers entre les éducatrices et les parents concernant l'alimentation de leur enfant (verbalement ou dans le cahier de communication), le CPE sensibilise les parents à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires par le biais de son site Web et du tableau d'affichage ainsi que par l'envoi de courriels.

## 6.4. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE

Durant l'année 2013, l'équipe de travail du CPE Youpi a fait une démarche commune qui l'a conduite à la rédaction d'une politique de jeux moteurs : *Favoriser le jeu moteur au centre de la petite enfance Youpi.*<sup>21</sup> Valorisant le mode de vie physiquement actif et voulant sensibiliser enfants, parents et personnel à l'importance de saines habitudes de vie, nous abordons, à l'intérieur de cette politique, la structuration des lieux et des activités ainsi que les interactions adulte/enfants.

Le site Web, les courriels et le tableau d'affichage sont utiles pour informer et sensibiliser les parents au mode de vie actif. Ceux-ci sont également invités à participer à des activités motrices avec leur enfant telles le *Défi Pierre Lavoie*, sorties et animations lors des fêtes familiales.

---

<sup>21</sup> GARAND, GINETTE, *Favoriser le jeu moteur au centre de la petite enfance Youpi*, Laval, CPE Youpi, 2013, affiche 11''x17''



Dans les 3 chapitres qui suivent, nous élaborerons les dimensions de la qualité éducative comme façons concrètes dont nous entendons soutenir le développement global de l'enfant. Celles-ci se divisent en **3 domaines d'application des principes de base**:

**L'intervention éducative**

**Les expériences vécues par les enfants**

**La structuration des lieux**

## **7. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE**

Au CPE Youpi, nous privilégions la démarche, l'engagement et une « façon de faire » originale de l'enfant (le SAVOIR ÊTRE) plutôt que le contenu des apprentissages, les connaissances et le résultat final (le SAVOIR). Ainsi, l'intervenante qui favorise l'**action éducative** a comme rôle de promouvoir le développement global et la motivation chez l'enfant. Elle orientera davantage ses interventions sur le soutien à apporter à l'enfant afin qu'il développe les intérêts et les habiletés qui lui sont propres. Afin de répondre efficacement aux besoins de chaque enfant, le personnel éducateur se doit de suivre le **processus de l'intervention éducative** : l'observation, la planification et l'organisation, l'action éducative et finalement la réflexion-rétroaction.

### **7.1. L'observation**

Durant les différentes périodes d'activités, l'éducatrice est attentive aux gestes et propos de l'enfant lorsqu'il joue. Lors de l'observation, l'éducatrice note des faits sans porter de jugement. Elle peut utiliser les outils suivants : le cahier de communication, une grille d'observation, un cahier de bord. Ces observations permettent à l'éducatrice de mieux connaître les goûts, les besoins et les capacités de chaque enfant du groupe dont elle a la responsabilité. Elle communiquera plus facilement au parent un portrait de son enfant. Par l'observation participante, nous entendons que l'éducatrice entre dans le monde de l'enfant en participant naturellement avec lui à ses activités. Les informations recueillies sur les enfants permettront à chaque éducatrice de mieux orienter sa planification et son organisation ainsi que d'adapter ses interventions selon les besoins réels de chaque enfant.



## 7.2. La planification et l'organisation

Guidée par ses observations, l'éducatrice a comme rôle de mettre en place, de rechercher et d'adapter des activités et des moments de vie qui répondront aux besoins et aux goûts de chaque enfant et du groupe. Elle verra également à soutenir son animation en organisant son environnement physique de manière à éveiller la curiosité et de permettre plusieurs types d'activités ainsi que des temps d'animation variés et équilibrés. *Une « bonne éducatrice » et une planification de qualité sont de plus en plus associés à des enfants qui jouent bien sans le soutien direct et continu de l'adulte.*<sup>22</sup>



## 7.3. L'action éducative

Passant de nombreuses heures avec l'enfant et intervenante de première ligne, l'éducatrice agit de façon fondamentalement positive en construisant sur les capacités déjà existantes de l'enfant et en opérant d'une manière douce et efficace. Le programme *Jouer c'est magique* reconnaît à l'éducatrice du service de garde un rôle éducatif important. L'apprentissage actif se caractérise par l'adoption d'un **style d'intervention démocratique** chez l'éducatrice qui joue un rôle de soutien en outillant l'enfant afin qu'il prenne le contrôle de ses propres apprentissages. Elle demeure disponible et attentive au vécu de chaque enfant afin de les accompagner et de les guider dans leurs découvertes et leurs apprentissages. Celle-ci agit comme une metteuse en scène d'une pièce où l'enfant est le principal acteur. L'éducatrice n'impose pas, mais observe, écoute, propose, échange avec l'enfant sur ses réalisations. Afin de stimuler la communication, l'éducatrice adopte l'**écoute active** : elle est attentive aux initiatives de communication de l'enfant.

Le style d'intervention démocratique conduit l'adulte à partager le pouvoir avec les enfants, selon leur âge et leurs habiletés, et selon les circonstances et le contexte. L'adulte offre ainsi des choix aux enfants en fonction de leurs capacités, leur permettant, par exemple, de prendre des décisions quant à leurs jeux, à leurs partenaires de jeu, aux responsabilités qu'ils souhaitent exercer, à la quantité de nourriture qui leur convient pendant les collations et les repas, à l'aménagement du local, etc..<sup>23</sup>

<sup>22</sup> PROJET ODYSSEÉ. *Petit guide pour prendre la route : Planification et organisation pédagogiques*, Montréal, AQCEP, 2009, p.2

<sup>23</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, p.24



Ce style d'intervention prône un partage plus équitable du contrôle entre l'éducatrice et son groupe. Quoiqu'encourageant le style d'intervention démocratique, les styles permissif et directif peuvent être parfois nécessaires (ex : Lors des jeux extérieurs, les enfants ont le contrôle sur leurs activités, par contre, en traversant une rue, c'est l'adulte qui contrôle l'activité).

**Quand intervient l'éducatrice :**

-  À la demande de l'enfant
-  Quand il fait face à un problème qu'il ne peut résoudre seul
-  Pour l'encourager
-  Pour le soutenir lorsqu'il ne sait plus à quoi jouer ou semble s'ennuyer
-  Quand l'enfant lui pose une question



**Comment intervient l'éducatrice :**

-  Elle le laisse agir (l'enfant est le premier agent de son développement)
-  Elle peut modifier son environnement (bruit, espace, etc.)
-  Elle peut proposer du matériel complémentaire de façon à enrichir ses jeux et à favoriser des expériences stimulantes (ex : lors de l'activité en petit groupe)
-  Elle lui pose des questions ouvertes

L'éducatrice privilégie les **questionnements** de type logique en l'amenant à classer, sérier et observer les relations entre les objets; ainsi elle encourage le développement de la pensée chez l'enfant. De même, les questionnements de type ouvert aident l'enfant à exprimer ses idées et ses émotions et l'encourage à résoudre lui-même ses problèmes et à régler ses conflits avec ses pairs. Cette communication ouverte favorise également le développement du langage.

Le style démocratique redonne du pouvoir à l'enfant: celui de décider et de s'orienter dans les activités tout en respectant les **règles et consignes**. Les règles établies doivent être adaptées à l'âge de l'enfant, peu nombreuses, claires et positives. Suite à un manquement à ces règles, il faut demander à l'enfant de réparer son geste et lui faire vivre les conséquences logiques et naturelles de ses actes. Le jugement ne sera pas posé sur l'enfant, mais bien sur l'action reprochée. Chez les enfants de plus de 3 ans, l'éducatrice peut laisser l'enfant trouver ses propres solutions sinon elle l'aidera à trouver le moyen qui lui convient. Les conflits deviennent alors une source enrichissante d'apprentissage. Toute discipline doit s'inscrire dans une relation aimante où l'éducatrice encourage, félicite, écoute et récompense les efforts. L'enfant recherche une constance dans l'application de la discipline afin d'augmenter son sentiment d'autonomie, son sens des responsabilités et de développer une bonne estime de lui-même.



## Petit guide de soutien pour aider un enfant lors d'une problématique

1. Valoriser l'enfant : actualiser ses forces dans le quotidien, lui redonner une valeur.
2. Trouver des moyens de prévention : restructurer les temps dysfonctionnels, répondre aux besoins, revoir son environnement, ses interventions ou sa planification.
3. Réagir au comportement ciblé (de façon constante et cohérente):

Ex. no.1:

- L'arrêt ou le retrait du jeu;
- Faire un retour avec lui sur la façon adaptée de réagir;
- Reprendre contact (le modeler ou l'accompagner au besoin).

Ex. no.2 :

Mettre en place la règle de 3 :

- Donner la consigne une fois, lorsqu'elle est bien comprise par l'enfant;
- Répéter la consigne une deuxième fois et lui proposer un choix clair;
- Le féliciter s'il applique la consigne, sinon être conséquent avec ce qui a été annoncé et donner la conséquence qui est associée au choix de l'enfant.

### 7.4. La réflexion-rétroaction

Cette dernière étape permet à l'éducatrice de faire le point et de se questionner sur ses pratiques afin de répondre le mieux possible aux besoins des enfants et de se réajuster s'il y a lieu.

C'est le moment de se demander :

- 📖 Est-ce que les activités et le matériel proposés ont permis aux enfants de développer de nouvelles habiletés ou d'approfondir des acquis ?
- 📖 Est-ce que l'activité correspondait à leur niveau de développement ou à leur intérêt ?
- 📖 Est-ce que mon attitude et mes actions ont permis à l'enfant de progresser ?
- 📖 Mes interventions ont-elles favorisé ma relation avec eux ?
- 📖 Est-ce que j'ai eu du plaisir avec les enfants aujourd'hui ?



## 8. LES EXPÉRIENCES VÉCUES PAR LES ENFANTS

Les **expériences vécues par les enfants** évoquent l'ensemble des moments de vie de ceux-ci (jeu amorcé par l'enfant, jeu autonome, activité proposée par les adultes, routine et transition, soin de base). L'ensemble des expériences vécues par les enfants représentent pour eux des sources d'apprentissage, c'est-à-dire que toute situation contient des éléments pouvant être appris ou reconnus par l'enfant. Ces éléments visent le développement global de l'enfant en sollicitant les domaines physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif. Une expérience est enrichissante lorsqu'elle touche plusieurs aspects du développement. Ainsi, regarder un livre, faire un dessin, courir à l'extérieur, se laver les mains ou faire la sieste sont des sources d'apprentissage pouvant répondre à des besoins de découverte, de manipulation, de créativité, d'exercice, de repos, d'échange, de sécurité... L'enfant apprend selon son rythme, ses besoins et ses intérêts, de façon autonome et créatrice par ses explorations et ses découvertes. Une **activité** réfère à toute situation dans laquelle un ou plusieurs enfants et adultes sont engagés. **Le jeu demeure l'outil d'apprentissage privilégié**, permettant à l'enfant de faire lui-même ses choix, d'explorer et d'apprendre dans un climat agréable.

L'**horaire quotidien** du CPE est composé de périodes de jeu variées permettant de faire vivre à l'enfant des moments de jeu individuel, en petit ou grand groupe (voir les horaires en annexe). Ces choix sont déterminés en fonction de l'âge et de la capacité des enfants, du développement de leurs habiletés sociales, de leurs goûts et de leurs champs d'intérêt. L'éducatrice se doit donc d'être très attentive aux besoins et capacités de chaque enfant en leur offrant des soins individualisés et en les accompagnant progressivement vers l'intégration des horaires de groupe. Un horaire régulier et prévisible suscite un sentiment de sécurité et de stabilité et donne à l'enfant une impression de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités qui se dérouleront au cours de sa journée. L'utilisation d'un horaire visuel peut être une référence utile pour certains enfants.



*L'horaire ne doit pas déterminer la vie.  
C'est plutôt l'inverse, l'horaire doit suivre la vie, la rendre possible.<sup>24</sup>*

Parmi les activités, on distingue deux grandes catégories, soit les **activités de routine et de transition** ainsi que les **activités de jeux**.

---

<sup>24</sup> DEWEY, J., cité dans HOHMAN, M. et al. *Partager le plaisir d'apprendre*, 2ième édition, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 2007. p. 17



## 8.1. LES ACTIVITÉS DE ROUTINE ET DE TRANSITION

L'attention portée aux activités de routine et de transition est importante puisqu'elles occupent une grande place dans le quotidien des enfants. Ces activités doivent s'inscrire dans une dynamique des apprentissages et être porteuses d'intentions éducatives. Dans tous les cas, elles constituent de formidables occasions de communication, de plaisir et de soutien au développement de l'autonomie. Surtout chez les tout-petits, l'éducatrice peut aussi profiter des occasions de soins comme moments privilégiés pour entrer en relation avec l'enfant et créer un lien significatif. Afin de rendre ces moments agréables, nous pouvons les animer en chansons, comptines ou jeux.

### 8.1.1. Les collations et le dîner

Le programme éducatif comprend également des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes alimentaires...<sup>25</sup>. En 2018, le CPE a adopté une *Politique pour un milieu éducatif favorable à une saine alimentation*<sup>26</sup>. Il offre un menu varié et équilibré, respectant les recommandations du *Guide alimentaire canadien*<sup>27</sup> et approuvé par une nutritionniste. Ce menu est affiché à toutes les semaines au tableau prévu à cette fin. Dans le cas d'allergie, d'intolérance alimentaire ou de tout autre cas de restriction alimentaire, il faut en aviser l'éducatrice de l'enfant et compléter l'affiche à cet effet. L'enfant est encouragé à faire l'effort de goûter un aliment qu'il apprécie moins ou qui est nouveau pour lui. Faisant partie intégrante du repas, le dessert n'est pas retiré si l'enfant n'a pas suffisamment mangé sa portion du met principal. *L'heure des repas et des collations, où le plaisir de bien manger et de partager un bon repas prédominent, constitue un contexte propice au développement social et représente une occasion d'apprentissages divers*<sup>28</sup>. Souhaitant une atmosphère calme et agréable, chaque groupe mange habituellement seul avec son éducatrice de groupe.



---

<sup>25</sup> QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2019, art.5

<sup>26</sup> CPE YOUPI. *Politique pour un milieu éducatif favorable à une saine alimentation*. Laval, CPE Youpi, 2018, 27 p.

<sup>27</sup> SANTÉ CANADA. *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ministère, 2019, 2 p.

<sup>28</sup> CPE YOUPI. *Politique pour un milieu éducatif favorable à une saine alimentation*. Laval, CPE Youpi, 2018, 10 p.



## 8.2. LA ROUTINE DES SOINS

Les activités autour de l'hygiène occupent une grande partie de la journée des enfants. Ces moments de routine doivent être abordés avec sérieux puisqu'ils contribuent à développer de saines habitudes de vie et à maintenir l'enfant en bonne santé physique.

La routine du **lavage des mains** doit être prise au sérieux, car elle protège l'enfant des germes qu'il transporte et évite que ces germes soient transmis à d'autres. Avec l'aide d'un adulte, l'enfant doit apprendre à se laver les mains fréquemment et adéquatement. Affiches, petits jeux, chansons et comptines ajoutent du piquant à cette activité. Le personnel du CPE est également invité à se laver les mains régulièrement. Un savon germicide est placé à l'entrée du centre; en période d'épidémie, il est recommandé de l'utiliser fréquemment.

À cause des risques élevés de contamination, nous ne pratiquons pas l'activité du **brossage des dents** au service de garde. Par contre, une bonne alimentation et des activités de sensibilisation à l'hygiène dentaire sont au programme.

Le **changement de couche** demeure un moment privilégié pour établir un contact personnalisé et chaleureux avec l'enfant. Les mesures d'hygiène reliées au soin des organes génitaux et des fesses doivent être particulièrement minutieuses. Le lavage des mains de l'enfant et de l'éducatrice, la désinfection de la table à langer, le port de gants de protection demeurent des précautions à prendre pour réduire la propagation des microbes. C'est en collaboration avec les parents qu'il faudra déterminer le moment opportun pour commencer l'entraînement à la **toilette**. La communication et la cohérence des interventions sont ici particulièrement importantes. Pendant cette période, nous optons habituellement pour la chaise-pot. À partir du moment où l'enfant contrôle ses sphincters, il peut apprendre à utiliser les toilettes. L'éducatrice demeure disponible pour aider l'enfant à s'essuyer ou à remonter son pantalon, au besoin. Les enfants de 4 ans peuvent habituellement s'essuyer par eux-mêmes. Nous utilisons les mêmes toilettes pour les garçons et les filles mais un enfant doit toujours pouvoir choisir entre une toilette fermée ou ouverte.

Le jeune enfant a besoin qu'on l'aide à **se moucher** et qu'on lui apprenne à se servir d'un mouchoir de papier. Un petit jeu ou une chanson peuvent rendre ce moment plus agréable. C'est une pratique qui permet de prévenir la transmission des maladies infectieuses, de soulager l'enfant et de le libérer des sécrétions infectées. Il est nécessaire de se laver les mains après le mouchage.

### 8.2.1. L'habillage et le déshabillage

Ces petits gestes de la vie quotidienne représentent souvent un grand défi pour les jeunes enfants. De bonnes conditions, telles un équipement et un aménagement adapté ainsi qu'un temps respectant leur rythme, rendent ces périodes plus agréables. Il importe, tant pour leur autonomie que pour faciliter leur tâche, de porter des vêtements adaptés à leur niveau d'habileté. Ainsi, un pantalon à taille élastique facilite la tâche de celui qui commence à être propre, des chaussures avec velcro permettent de se vêtir seul, une fermeture éclair avec un anneau est bien plus facile à remonter et une paire de mitaines est plus simple à enfiler que 10 petits doigts dans une paire de gants !



Les parents doivent fournir du linge de rechange, bien identifié, en quantité suffisante et s'assurer que les vêtements conviennent bien à la température saisonnière puisque les enfants vont jouer à l'extérieur quotidiennement, à moins de temps inclément (*art. 114, Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*). L'enfant qui fréquente le CPE vient y courir, grimper, peindre, cuisiner, manger, etc.; les vêtements se doivent donc d'être confortables, faciles d'entretien et adaptés à leurs différentes activités. Des couvertures sont disponibles pour les activités de bricolage ainsi que des bavoirs pour les repas des tout-petits. Pour leur sécurité, nous recommandons de porter des souliers fermés, un chapeau ou une casquette sous le soleil estival et d'éviter les boucles d'oreilles circulaires et longs colliers. Une *Politique vestimentaire*<sup>29</sup> a été adoptée pour le personnel du CPE.

### 8.2.2. La sieste ou la relaxation

Le besoin de repos en demi-journée est normal pour tous et plus particulièrement pour les enfants qui fréquentent un service de garde puisque qu'ils auront à y vivre plusieurs exigences telles les consignes fréquentes, les déplacements, le rangement, la stimulation et l'adaptation à la vie de groupe. Nous favorisons donc une période de repos chez tous les enfants en après-midi (Malenfant, p. 168). Par contre, chaque enfant étant unique, il est important d'y considérer l'âge de chacun, l'énergie dépensée, la santé, le tempérament et même l'hérédité. Ainsi, les enfants qui ne s'endorment pas peuvent relaxer pour une période de 30 à 45 minutes; obliger un enfant à s'immobiliser plus longtemps irait à l'encontre de ses capacités physiques (Malenfant, p. 171-172). Les éducatrices ont comme tâche d'offrir des conditions favorisant le repos. Un objet personnel, tel un toutou ou un foulard, permet à l'enfant de retrouver l'odeur sécurisante de sa maison et de ses parents dans ses rêves. Bien que la literie soit disponible au CPE Youpi, les parents peuvent apporter la petite couverture et le drap contour de leur enfant pour leur offrir une référence affective sécurisante. Ceux-ci sont rapportés à la maison tous les vendredis dans un sac prêté par le CPE et prévu à cet effet.



### 8.2.3. Le rangement et le nettoyage

Le rangement des jouets après l'activité doit avoir un sens pour l'enfant. C'est une occasion pour chanter ou participer à des jeux de triage, de sélection et d'association. L'établissement d'un bon système de rangement (par coins ou étiquetage) encourage l'enfant et développe son autonomie. Afin de s'assurer d'une meilleure collaboration des enfants, il est préférable d'annoncer d'avance la fin d'une activité. La participation des enfants est également sollicitée dans de petites tâches : ils apprécieront passer le balai après l'utilisation du bac à sable, laver leur pinceau en regardant l'eau colorée s'en échapper ou laver leur table après le repas. Des tableaux de responsabilité ou de tâches aident les enfants à mieux visualiser celui ou celle qui assistera son éducatrice aujourd'hui et ils ont bien hâte que leur tour arrive !

---

<sup>29</sup> CPE YOUPI *Politique vestimentaire*, Laval, CPE Youpi, 2009, 1 p.



#### 8.2.4. Les déplacements et les rassemblements

Servant de lien entre deux activités, ces activités de transition se vivront dans le plaisir et le calme si elles sont bien planifiées et animées. Ces moments significatifs pour l'enfant en service de garde doivent lui permettre de vivre un temps de qualité, sans que l'enfant soit bousculé ou laissé trop de temps à attendre.

#### 8.2.5. L'accueil et le départ

Les périodes d'arrivée (séparation) et du départ (retrouvaille) sont des transitions clés à l'égard de la relation d'attachement parent-enfant. Lors de ces moments cruciaux, la professionnelle de la petite enfance se doit d'accueillir chaleureusement l'enfant et le parent en s'approchant d'eux, en écoutant les consignes du parent et en échangeant avec celui-ci de tout nouvel apprentissage de l'enfant ou de toute autre information. Bien entendu, ces échanges doivent tenir compte de la présence des enfants. Un **objet transitionnel**, tel une doudou, le foulard de maman, une photo de papa ou une petite voiture procure à l'enfant un sentiment de sécurité et lui permet de s'adapter à des situations nouvelles. *Lui permettre d'avoir accès à sa doudou ou à son nounours quand il en ressent le besoin lui permettra de s'en séparer progressivement. Par ces expériences de séparation faites en douceur dans le respect de son rythme propre, l'enfant développe des stratégies d'adaptation qui lui serviront tout au long de sa vie.*<sup>30</sup>.



### 8.3. LES PÉRIODES DE JEU

#### 8.3.1. Le jeu autonome

Les enfants sont en jeu autonome lorsqu'ils peuvent réellement choisir les activités qu'ils veulent faire **seuls ou avec d'autres**, avec du **matériel varié et accessible**, dans les **différents espaces de jeu**. « Jeu autonome » ne signifie pas laisser les enfants à eux-mêmes, mais suppose toujours la présence de l'adulte en tant que guide et facilitateur. Les périodes de jeu autonome se retrouvent surtout à l'accueil, en fin de journée ou à l'extérieur mais peuvent être ajoutées à l'horaire selon les besoins des enfants.

---

<sup>30</sup> BOURCIER, SYLVIE, *Le grand monde des petits de 0 à 5 ans*, Montréal, éditions du CHU Ste-Justine, 2006, p. 14



### 8.3.2. La causerie

Ce moment privilégié donne aux enfants et aux éducatrices la chance de planifier les activités de la journée et des prochains jours, chanter, partager le vécu de chacun, parler des émotions de l'enfant et échanger leurs idées.

### 8.3.3. Le jeu amorcé par l'enfant (atelier)

Les enfants sont initiés peu à peu à cette période qui leur permet de faire des choix d'activités ou de son matériel, à son rythme et de la façon qui lui convient (lecture, petits jeux, bacs, maison, blocs, arts plastiques, bougeotte, découvertes, musique, ordinateur) à l'intérieur d'un processus organisé qui se déroule en trois temps : planification-atelier-retour. La **planification** permet à l'enfant d'agir à partir de ses propres décisions selon son humeur et ses goûts, alors que l'éducatrice l'aide à verbaliser. Pour l'enfant, planifier peut signifier pointer du doigt le coin d'activité choisi ou discuter avec ses pairs du jeu qu'il fera. L'**atelier**, c'est le moment où l'enfant exécute, réalise ce qu'il a planifié précédemment. La période d'atelier peut varier selon l'âge des enfants et le temps de l'année. Le **retour** permet à l'enfant de faire un rappel de l'atelier. Ce rappel peut être verbal ou fait à partir d'un jeu initié par l'éducatrice. Le jeu en atelier se vit régulièrement en avant-midi chez les enfants de 3 à 5 ans. Il est introduit graduellement et de façon plus souple chez les enfants de 18 mois à 2 ans. Cette période est également offerte à l'extérieur durant l'été.

### 8.3.4. L'activité proposée par l'adulte (petit groupe)

La période petit groupe permet à l'éducatrice d'initier, à son tour, une activité pour son groupe. Cette activité, même si elle est décidée par l'adulte, doit encourager l'apprentissage actif en permettant à l'enfant d'explorer, de manipuler du nouveau matériel, d'utiliser tous ses sens, de faire des choix et de résoudre des problèmes.





### 8.3.5. Le rassemblement

Ce moment permet aux enfants et aux éducatrices de se rassembler pour expérimenter la rythmique et l'expression par le mouvement, jouer des instruments de musique et explorer sa voix.

### 8.3.6. Le jeu extérieur

Pour une bonne santé, quoi de mieux qu'une bonne bouffée d'air frais ! Au moins une période d'activité extérieure est donc prévue à l'horaire à tous les jours, si la température le permet. Favorisant surtout le jeu moteur, ainsi que d'autres habiletés, cette période est primordiale à l'apprentissage d'un mode de vie actif et d'une bonne forme physique chez nos tout-petits. Toutes les activités de jeux énumérées précédemment peuvent se vivre à l'extérieur.

Des événements d'actualité (les fêtes, les saisons, la semaine des CPE...), des situations concrètes vécus par les enfants (les bébés, la varicelle...) ou des champs d'intérêt des enfants (les bestioles, les pirates, les autos...) peuvent être proposés aux enfants. Dans le but de développer le sentiment d'appartenance au CPE, le comité pédagogie-activité propose, à quelques reprises, des thématiques précises. Selon les besoins et les intérêts de l'enfant et du groupe et des intentions éducatives de l'éducatrice, celle-ci peut ajouter à sa planification un **thème** ou une **activité-projet** (à l'hôpital, au magasin, ça flotte...).

Les enfants ont la chance de profiter de la **piscine** (lorsque le ratio le permet) et des **gymnases** du Collège de façon hebdomadaire durant l'année scolaire.

Afin de souligner des événements particuliers ou d'agrémenter notre quotidien des **animations** (théâtre, conte, magicien, éducazoo, danse...) ou des **journées spéciales** (la journée des Canadiens, pyjama, tropicale, à l'envers, cabane à sucre...) sont régulièrement ajoutées à l'horaire. Les **sorties** culturelles (théâtre, bibliothèque, musée, exposition...) et de plein-air (verger, terrains de jeu, pataugeoire, parc-nature, base de plein air...) sont sources de découvertes, d'activités motrices et de plaisir. Le consentement des parents est demandé lors de chacune de ces activités.

Une contribution financière peut être exigée pour les activités à l'extérieur du CPE. La présence de parents bénévoles est nécessaire afin d'assurer un ratio sécuritaire. Le transport en autobus nolisé ou en transport en commun peut s'avérer nécessaire.





## MESURES DE SÉCURITÉ LORS DES SORTIES

-  Obtenir l'autorisation écrite des parents.
-  S'il y a déplacement en autobus nolisé ou en transport en commun, initier les enfants, qui sont en âge de comprendre, aux règles de sécurité.
-  Toujours être au moins deux adultes en présence.
-  Apporter une mini-trousse de premiers soins et les médicaments pour les enfants ayant des allergies ou autre.
-  S'assurer que les enfants soient habillés de façon sécuritaire et selon la température.
-  Selon l'activité proposée, apporter la crème solaire et/ou l'insectifuge.
-  Avoir avec soi la liste des enfants et les coordonnées des parents.
-  Faire porter le dossard identifié au nom du CPE.
-  Éviter toute forme d'identification personnelle en vue.
-  Utiliser le serpent de promenade pour les déplacements à pied.

### 8.4. LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE PENDANT CES ACTIVITÉS

-  Elle observe attentivement et demeure disponible.
-  Elle aménage les espaces de jeu de façon à offrir un environnement stimulant et du matériel de jeu varié et riche qui répond aux besoins.
-  Elle assure une surveillance constante, pour la sécurité des enfants.
-  Elle soutient l'enfant au besoin : marques d'attention, questionnement, encouragement, aide, etc.
-  Elle échange avec l'enfant sur ce qu'il fait.
-  Elle propose et anime des activités auxquelles l'enfant peut se joindre.





## 9. LA STRUCTURATION DES LIEUX

L'environnement physique a une incidence sur le bien-être, le développement et les comportements des enfants. Le rôle de chaque intervenante au CPE est donc de créer un **environnement riche et stimulant** qui répond aux besoins des enfants. Afin de **diminuer les bruits**, nous éliminons les musiques de fond et les jouets bruyants, de même que nous tentons d'éviter le fonctionnement en grand groupe ou les interventions à distance. **Un décor sobre et attrayant**, adapté aux événements qui ponctuent la vie au CPE, permet de laisser place aux outils de fonctionnement du groupe et aux œuvres des enfants.

**L'organisation physique du local contribue à la sécurité affective de l'enfant.** Afin de favoriser un sentiment d'appartenance et créer des liens significatifs, l'enfant vit durant 7 heures avec son éducatrice de groupe et ses camarades. Chaque groupe vit la majorité de ses activités dans son local où il y retrouve un casier ou une pochette pour y ranger ses effets personnels. Un espace est également réservé à sa couverture, à son toutou préféré ou à un objet ayant appartenu à maman ou papa. Des photos représentant sa famille et son vécu au CPE sont à sa disposition dans son local, dans son album ou dans son cahier de communication. Ses créations sont exposées bien en vue à la hauteur de ses yeux. À certains moments de la journée, tels l'accueil, les jeux extérieurs, la sieste ou à la fin de journée, il peut se retrouver à occuper un autre local du CPE en compagnie d'enfants des autres groupes. Dans la salle d'observation, deux groupes, ayant de 3 à 5 ans, partagent le même local ; nous favorisons dans l'horaire des moments où le groupe peut se retrouver seul avec son éducatrice.



Le CPE préconise un **aménagement spatial divisé en coins d'activités** permettant aux enfants de développer les différentes dimensions de leur personne :

-  Le **coin bloc** a pour objectif premier d'amener l'enfant à construire des structures où il découvrira et approfondira les différentes relations spatiales;
-  C'est dans le **coin maison** que s'initient les jeux de rôle. Ce coin d'imitation est l'endroit par excellence où l'enfant peut vérifier ses connaissances sur le monde qui l'entoure alors qu'il imite papa, maman, le médecin ou le super-héro;
-  Le **coin des arts plastiques** est le lieu de l'expression artistique et de la représentation visuelle ; il permet à l'enfant de transformer les objets afin de leur donner un sens. Mélanger les couleurs, plier le papier, dessiner des formes, manipuler des textures, modeler, constituent des expériences par lesquelles l'enfant représente tout ce qu'il fait, ce qu'il voit et ce qu'il imagine;



- ✿ **Le coin des petits jeux et de l'éveil à l'écriture** permet à l'enfant de s'investir dans un type de jeu plus individualisé et d'avoir accès à des casse-têtes, des jeux d'encastrement et de manipulation, du matériel pour conduire de petites expériences scientifiques et du matériel servant à l'éveil à l'écriture : bloc-notes-lettres-effaces-crayons-enveloppes;
- ✿ **Le coin doux et l'éveil à la lecture** permet à l'enfant de s'isoler du bruit dans un espace douillet avec des coussins et des objets sensoriels et de s'éveiller à la lecture en ayant accès à des livres;
- ✿ Dans le **coin des bacs**, l'enfant adore ce type d'activités qui lui permet de creuser, vider, mélanger, modeler, mouler en expérimentant les textures de l'eau, du sable ou d'autres matériaux tels que le riz, la farine, etc.

Une **variété de matériel de jeu** est disposée dans les différents coins et amène les enfants à explorer et à manipuler. Les jeux doivent donc être **accessibles** sur des étagères basses et invitants afin qu'ils s'investissent de façon autonome et constructive. Ceux-ci doivent être **adaptés** à leur âge et à leurs capacités. Ils doivent également correspondre aux besoins et aux goûts des enfants du groupe tout en proposant des défis stimulants. Une rotation du matériel peut être faite régulièrement tenant compte de leurs nouveaux intérêts et de leur développement.

Afin d'enrichir les coins de jeux, des **boîtes pédagogiques** et du matériel varié sont disponibles à la **matériathèque**. Du matériel en quantité suffisante évite bien des conflits, tandis que du matériel en trop grande quantité surcharge l'environnement, invite à la surconsommation et complexifie le rangement...il s'agit de trouver le juste milieu. Nos valeurs encouragent d'y représenter la **diversité culturelle** et **d'éviter les stéréotypes sexuels**. Du matériel sécuritaire, propre et en bon état assure la sécurité et la santé des enfants ; il est recommandé de désinfecter plus fréquemment les jouets lors d'épidémies ou quotidiennement ceux des trottineurs qui sont portés à leur bouche.

Deux **cours extérieures**, conformes aux normes des aires de jeux et équipements, offrent des stimulations particulièrement sur le plan moteur et des défis intéressants pour les enfants (durant l'hiver, la cour située près du collège n'est pas accessible). Nous fréquentons également, à l'occasion, les terrains de jeux municipaux ainsi que les gymnases et la piscine du Collège.





## CONCLUSION

C'est en ayant constamment en tête le bien-être, la qualité de vie et le développement global des enfants que nous vous avons présenté ce Programme pédagogique qui sert à la fois de base de travail et de plan d'action. Une bonne connaissance de notre approche pédagogique et des valeurs qui y sont véhiculées permettent au personnel de s'orienter et aux parents de faire le choix qui correspond à leurs besoins. Cette présentation a également permis de constater comment nous entendons soutenir le développement de l'enfant en élaborant sur l'intervention éducative ainsi que sur la structuration des activités et des lieux. Il est donc important de rappeler que le jeu demeure l'activité privilégiée dans laquelle l'enfant s'investit selon son propre rythme. Les intervenantes ont comme rôle de le soutenir, de le guider, de le stimuler tout en prodiguant soins et affection. La collaboration entre le personnel éducateur, les parents et les différents partenaires s'avère également un élément important pour la réussite des interventions auprès des enfants.

Nous espérons que ce document suscitera auprès du personnel du CPE et des parents des réflexions, des interrogations, des échanges et de la compréhension. Visant la compétence éducative et le professionnalisme, ce Programme pédagogique s'avère donc un outil indispensable dans notre démarche visant à offrir un service de qualité au centre de la petite enfance Youpi.





## BIBLIOGRAPHIE

BERTHIAUME, Denise. *L'observation de l'enfant en milieu éducatif*. Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 2004, 272 p.

BOUCHARD, Caroline. *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2009, 464 p.

BOURCIER, Sylvie, *Le grand monde des petits de 0 à 5 ans*, Montréal, Éditions du CHU Ste-Justine, 2006, 163 p.

BROUILLET Chantale. *Créer un cadre de vie en garderie: Guide d'élaboration d'un programme d'activités*. Montréal, Office des Services de Garde à l'Enfance, 1988, 5 fascicules

CENTRE DE PSYCHO-ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Brindami* (version révisée), Montréal, Centre de Psycho-Éducation du Québec, 2011, 115 p.

CPE YOUPI. *Politique vestimentaire*. Laval, CPE Youpi, 2009, 1 p.

CPE YOUPI. *Politique pour un milieu éducatif favorable à une saine alimentation*. Laval, CPE Youpi, 2018, 27 p.

CPE YOUPI. *Politique d'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers*. Laval, CPE Youpi, 2008, 12 p.

DEWEY, J., cité dans HOHMAN, M. et al. *Partager le plaisir d'apprendre*, 2ième édition, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 2007, 468 p.

GARAND, Ginette. *Vivre en santé...au CPE Youpi*. Laval, CPE Youpi, 1992, 10 p.

GARAND, Ginette. *Vivre en sécurité...au CPE Youpi*. Laval, CPE Youpi, 1993, 4 p.

GARAND, Ginette et Isabelle LESAGE. *Guide d'utilisation du cahier de communication*. Laval, RCPEL, 2010, 11 p.

GARAND, Ginette et Isabelle LESAGE. *Programme d'activités du centre de la petite enfance Youpi*. Laval, CPE Youpi, 2003, 24 p.

GARIÉPY, Lisette. *Jouer c'est magique : Programme favorisant le développement global des enfants. Tome 1*. Québec, Les publications du Québec, 1998, 158 p.

GARIÉPY, Lisette. *Jouer c'est magique : Programme favorisant le développement global des enfants. Tome 2*. Québec, Les publications du Québec, 1998, 187 p.

GUÉNETTE, Rachel. *La sécurité des enfants...en services de garde éducatifs*. Québec, Les publications du Québec, Collection Petite enfance, 2002, 321 p.



HOHMAN, Mary et al. *Partager le plaisir d'apprendre. Guide d'intervention éducative au préscolaire*. Montréal, Gaétan Morin Éditeur, 2000, 468 p.

LAROSE, Andrée. *La santé des enfants...en services de garde éducatifs*. Québec, Les publications du Québec, Collection Petite Enfance, 2000, 271 p.

MALCUIT, Gérard et al. *Activités de lecture interactive*. Montréal, Éditions du RCPEM, 2003, 238 p.

MALENFANT, Nicole. *Routines et transitions en services éducatifs*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 343 p.

MARTIN, Jocelyne et al. *Le bébé en garderie*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2000, 416 p.

POST, Jacalyn et al. *Prendre plaisir à découvrir. Guide d'intervention éducative auprès des poupons et des trottineurs*. Montréal, Gaétan Morin Éditeur, 2004, 241 p.

PROJET ODYSÉE. *Petit guide pour prendre la route : Communication avec les parents*, Montréal, AQCPE, 2009, 4 p.

PROJET ODYSÉE. *Petit guide pour prendre la route : Planification et organisation pédagogique*, Montréal, AQCPE, 2008, 4 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec*. Québec, Le Ministère, 2019, 196 p.

QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2019, 60 p.

QUÉBEC. *Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2019, 57 p.

REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES. *Parcours. Démarche d'orientation qualité et de rédaction d'une plateforme pédagogique*. Québec, Regroupement des CPE de Québec et Chaudière-Appalaches, 2010, 90 p.

SANTÉ CANADA. *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ministère, 2007, 2 p.





## HORAIRE DES GROUPES 1-2-3 (18 mois et 2 ans)

*Un horaire régulier et prévisible suscite un sentiment de sécurité et de stabilité et donne à l'enfant une impression de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités qui se dérouleront au cours de sa journée.*

7 heures	Accueil-Gruppe multi-âge en jeu autonome
9 heures	Collation
9 heures 15	Routine des soins et causerie
10 heures	Jeux extérieurs
10 heures 30	Fin de la période des jeux extérieurs
10 heures 45	Atelier et petit groupe
11 heures 30	Dîner
12 heures	Routine des soins et préparation à la sieste
12 heures 45	Heure du conte
13 heures	Sieste
14 heures 15	Jeux calmes pour les enfants qui ne dorment pas
14 heures 45	Réveil et routine des soins
15 heures 15	Collation
15 heures 45	Rassemblement
16 heures	Départ-Gruppe multi-âge en jeu autonome

---

 *Cet horaire peut varier selon certaines activités particulières qui se dérouleront au cours de l'année : Piscine-gymnase- sortie et activités spéciale.*

 *L'horaire quotidien du CPE est composé de périodes de jeu variées permettant de faire vivre à l'enfant des moments de jeu individuel, en petit et en grand groupe : **seules les heures de ces moments de jeux peuvent variées** selon le rythme du groupe et les besoins des enfants.*

 *L'utilisation d'un horaire visuel est une référence utile pour les enfants.*



## HORAIRE DES GROUPES 4-5-6 (3 ans)

*Un horaire régulier et prévisible suscite un sentiment de sécurité et de stabilité et donne à l'enfant une impression de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités qui se dérouleront au cours de sa journée.*

7 heures	Accueil-Groupe multi-âge en jeu autonome
9 heures	Collation et causerie
9 heures 30	Ateliers : planification-atelier-retour
10 heures 30	Jeux extérieurs
11 heures	Fin de la période des jeux extérieurs
11 heures 15	Petit groupe
11 heures 45	Dîner
12 heures 15	Préparation à la sieste
12 heures 45	Heure du conte
13 heures	Sieste
14 heures 15	Jeux calmes pour les enfants qui ne dorment pas
14 heures 45	Réveil
15 heures 15	Collation
15 heures 45	Rassemblement
16 heures	Départ-Groupe multi-âge en jeu autonome

---

 *Cet horaire peut varier selon certaines activités particulières qui se dérouleront au cours de l'année : Piscine-gymnase- sortie et activités spéciale.*

 *L'horaire quotidien du CPE est composé de périodes de jeu variées permettant de faire vivre à l'enfant des moments de jeu individuel, en petit et en grand groupe : **seules les heures de ces moments de jeux peuvent varier** selon le rythme du groupe et les besoins des enfants.*

 *L'utilisation d'un horaire visuel est une référence utile pour les enfants.*



## HORAIRE TYPE DES GROUPES 7-8-9 (4 ans)

*Un horaire régulier et prévisible suscite un sentiment de sécurité et de stabilité et donne à l'enfant une impression de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités qui se dérouleront au cours de sa journée.*

7 heures	Accueil-Gruppe multi-âge en jeu autonome
9 heures	Collation et causerie
9 heures 30	Ateliers : planification-atelier-retour
10 heures 30	Petit groupe
11 heures 00	Jeux extérieurs
11 heures 30	Fin de la période des jeux extérieurs
11 heures 45	Dîner
12 heures 15	Préparation à la sieste
12 heures 45	Heure du conte
13 heures 00	Sieste
14 heures	Jeux calmes pour les enfants qui ne dorment pas
14 heures 45	Réveil
15 heures 15	Collation
15 heures 45	Rassemblement
16 heures	Départ-Gruppe multi-âge en jeu autonome

- 
-  *Cet horaire peut varier selon certaines activités particulières qui se dérouleront au cours de l'année : Piscine-gymnase- sortie et activités spéciale.*
  -  *L'horaire quotidien du CPE est composé de périodes de jeu variées permettant de faire vivre à l'enfant des moments de jeu individuel, en petit et en grand groupe : **seules les heures de ces moments de jeux peuvent variées** selon le rythme du groupe et les besoins des enfants.*
  -  *L'utilisation d'un horaire visuel est une référence utile pour les enfants.*